



PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX PONTS SUR LE MONO ET LA SAZUE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN

Date D'approbation :

15/9/1982

Pays:

Bénin

Type :

Prêt

Montant :

1,2 Mds

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de construction de deux ponts respectivement sur le Mono et la Sazué a été identifié par la BOAD au cours d'une mission de programmation effectuée en République Populaire du Bénin en novembre 1981.

Le maître d'ouvrage sera le Ministère des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat (MTPCH).

Le présent rapport d'évaluation est établi sur la base des études de factibilité et d'exécution du projet réalisées par le bureau d'études SETEC INTERNATIONAL respectivement en septembre 1981 et en mai 1982 ainsi que des résultats de la mission d'évaluation effectuée en République Populaire du Bénin en avril 1982.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Les principales considérations permettant de justifier le projet sont le caractère stratégique de la route et l'état actuel des ponts existants.

3. OBJET DU PROJET

Le projet consiste en la construction de deux nouveaux ponts sur le Mono et la Sazué ainsi que l'aménagement de 6103 m de voies d'accès au gabarit

international sur la route Inter-Etats reliant Cotonou (République Populaire du Bénin) et Lomé (République Togolaise) aux fins de supprimer le goulot d'étranglement que constituent les ouvrages actuels vétustes et à voie unique, longs respectivement de 240 m et 60 m.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

Le projet est situé dans la plaine alluviale du fleuve Mono.

5. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet s'élève à 2847 M FCFA. Il est financé comme suit :

BOAD	: 1200 M FCFA
Etat Béninois	: 1647 M FCFA